

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE DOUZE JUILLET, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 5 juillet 2022*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Vice-présidents :** Philippe HERCOUET, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Yves LEMOINE, Yves RUFFET.

Claudine AILLET, Marie-Paule ALLAIN, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BEREHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Marie-Madeleine BOURDEL, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Alain GOUEZIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Marie-Pierre LE ROUX (*suppléante de Joël LUCIENNE, absent*), Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Patrick BRIENS (*suppléant de Nicole POULAIN, absente*), Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Nathalie BEAUVY donne pouvoir à Denis BERTRAND,
- Valérie BIDAUD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- David BURLOT donne pouvoir à Nathalie BOUZID,
- Céline FORTIN donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Thierry GAUVRIT donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Renaud LE BERRE donne pouvoir à Jean-Luc COUELLAN,
- Caroline MERIAN donne pouvoir à Stéphane de SALLIER DUPIN,
- Valérie MORFOUASSE donne pouvoir à Jean-François CORDON,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Michel VIMONT donne pouvoir à Catherine LELIONNAIS,
- Yvon BERHAULT, Alain GENCE, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Josianne JEGU, Marc LE GUYADER, Jean-Michel LEBRET, Sébastien PUEL, Thierry ROYER.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Jean-Luc COUELLAN

**Délibération n°2022-093**

Membres en exercice : 69 Présents : 50

Absents : 19

Pouvoirs : 11

**FINANCES**  
**M57 – ADOPTION D'UNE NOUVELLE NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE**  
**AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023**

La nomenclature M57 constitue le référentiel budgétaire et comptable le plus récent et le plus complet pour les collectivités locales. Cette nomenclature devra remplacer au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2024 la nomenclature M14 des communes et des établissements publics de coopération intercommunale, la nomenclature M52 des départements et la nomenclature M71 des régions.

Considérant :

- L'incitation de la direction générale des finances publiques,
- La présentation détaillant les principales évolutions de la nomenclature M57 par rapport à l'actuelle nomenclature M14, transmises aux conseillers communautaires,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- ADOPTE la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour les budgets sous le régime l'actuelle nomenclature M14, soit les budgets suivants : budget principal, budget annexe services communs, budget annexe des parcs d'activités,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **22 JUIL. 2022**

Le Président,

Thierry ANDRIEUX



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le **22 JUIL. 2022**

De l'affichage le **22 JUIL. 2022**

*Pour le Président,  
Par délégation,*

Directeur Général des services,  
Arnaud LECOURT